

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du lundi 08 juin 2020

DELIBERATION

N°2020.03.05

En exercice.....43

Présents.....43

Votants.....43

Abstention.....

ADMINISTRATION GENERALE ET TECHNIQUE :

**ADMINISTRATION – Election des autres membres
du bureau**

L'AN DEUX MILLE VINGT,
Le huit juin,

Le Conseil communautaire Anjou Loir et Sarthe, dûment convoqué le 02/06/2020, s'est réuni en séance ordinaire, salle de l'Odyssee à DURTAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GIRARD.

Membres du Conseil communautaire :

Communes		Délégués	Présent	excusé/ absent	représentant
TIERCE	6	Jean-Jacques GIRARD	X		
		Séverine CHEVE	X		
		Claude PIAU	X		
		Martine BOLZE	X		
		Olivier LOUISET	X		
		Véronique RENAUDON	X		
DURTAL	5	Pascal FARION	X		
		Anne JOUIS	X		
		Gérard CHOUETTE	X		
		Martine DESMARRES	X		
		Corinne BOBET	X		
MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY	5	Jean-Marie CARDOEN	X		
		Françoise DIARD	X		
		Sylvie LECOURT	X		
		Jean-Luc DAVY	X		
		Gilbert KAHN	X		
SEICHES-SUR-LE-LOIR	4	Thierry de VILLOUTREYS	X		
		Francette GRIFFON	X		
		Jean-Paul BEAUMONT	X		
		Olivier CAILLEAU	X		
JARZE VILLAGES	4	Elisabeth MARQUET	X		

		Jean-Pierre BEAUDOIN	X		
		Sylvie HEUVELINE	X		
		Marc BERARDI	X		
CORZE	3	Jean-Philippe GUILLEUX	X		
		Annie PINARD	X		
		Joël BEAUDUSSEAU	X		
ETRICHE	2	David LAGLEYZE	X		
		Marie-Pierre RIGAUD	X		
CHEFFES	2	Marc DUTRUEL	X		
		Jacques BLONDET	X		
LES RAIRIES	2	Joëlle CHARRIER	X		
		Patrick LANCELOT	X		
MARCE	2	Patrice DAVIAU	X		
		Marc SOREAU	X		
HUILLE-LEZIGNE	2	Sylvie CHIRON-PESNEL	X		
		Henri LEBRUN	X		
CHAPELLE-SAINT-LAUD	1	Jean-Paul BOMPAS	X		
BARACE	1	Christine RICHARD	X		
MONTREUIL-SUR-LOIR	1	Philippe CARDOT	X		
CORNILLE-LES-CAVES	1	Paul RABOUAN		E	Raymond GARCIA
MONTIGNE-LES-RAIRIES	1	Gérard CHASSOULIER	X		
SERMAISE	1	Gildas MAREK	X		

SUPPLEANTS :			Remplacement de :		
BARACE	1	Tania LANGLAIS			
CHAPELLE ST LAUD	1	Isabelle DELAUNAY			
CORNILLE LES CAVES	1	Raymond GARCIA			Paul RABOUAN
MONTREUIL SUR LOIR	1	Evelyne GRIMAUULT			
MONTIGNE LES RAIRIES	1	Jackie MORIN			
SERMAISE	1	Arnaud LALANDE			

Le conseil,

Vu l'arrêté préfectoral n°2019-128, en date du 11 septembre 2019, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Vu le procès-verbal de l'élection des membres du bureau non vice-présidents annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

DÉCIDE

De proclamer les conseillers communautaires suivants élus membres du bureau (Maires) :

Mme Christine RICHARD
M. Marc DUTRUEL
M. Pascal FARION
M. David LAGLEYZE
Mme Sylvie CHIRON-PESNEL
M. Jean-Paul BOMPAS
M. Patrice DAVIAU
M. Gérard CHASSOULIER
M. Philippe CARDOT
M. de VILLOUTREYS
M. Gildas MAREK

Et les déclare installés.

Pour extrait certifié conforme,
A Tiercé, le 11/06/2020

Le Président
Jean-Jacques GIRARD



Affichée le : 12/06/20

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification

Accusé de réception en préfecture
049-200068955-20200608-2020-03-05-DE
Date de télétransmission : 11/06/2020
Date de réception préfecture : 11/06/2020